

■ **Bercher SA Publicité générale**, à Genève, exploitation de la publicité sous toutes ses formes, etc. (FOSC du 02.07.2002, p. 9). Procuration collective à deux a été conférée à Mettraux Pierre-Alain, de Neyruz, à Prangins, et von Basewitz Ulrich, d'Allemagne, à Turbenthal. 'Arthur Andersen SA' n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Ernst & Young SA, succursale à Lancy.
Journal no 12623 du 28.11.2002
(00756266 / CH-660.0.012.949-5)